



# 16<sup>ème</sup> RALLYE PAYS DE SAINT-YRIEIX

## 3<sup>ème</sup> RALLYE VHC

15 & 16 Septembre 2018

### **ADDITIF ORGANISATION** (*Article 6.P Sites et Infrastructures*)

Une **séance d'essais** est proposée aux concurrents régulièrement engagés,  
le **vendredi 14 septembre 2018, de 14 heures à 17 heures 30,**

Le nombre de place est limité  
(Le lieu sera communiqué lors de la prise du road-book)

**Une inscription préalable est obligatoire.**  
**Les frais de participation sont fixés à 50 € par voiture.**

Elle est réservée aux concurrents régulièrement engagés, qui en feront la demande et qui auront acquitté un droit de 50 €. (Chèque libellé à l'ordre de Comité d'Organisation Rallye Pays de Saint-Yrieix avant le lundi 3 septembre 2018 à minuit)

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de la voiture. L'équipage devra être en tenue de course. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Tout essai privé est INTERDIT, même en accord avec les Maires des Communes concernées sur les routes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, ainsi que des Communes limitrophes à cette zone.

Le concurrent est responsable

Nom du concurrent : ..... Signature

Nom du pilote : ..... Signature